



La commission formation et sécurité de la FFVV

COMPTE-RENDU

Du séminaire de la commission formation et sécurité du 21 et 22 Février 2017 SAINT-AUBAN

Présents :

- Francis CLAR, Président de la commission
- Michel JACQUEMIN, Responsable Pédagogique de l'ATO
- Yves BLONDE, pilote inspecteur référent Vol à Voile
- Véronique CHITI, pilote inspecteur
- Gérard HERBAUD, AAVA et formateur
- Lucien ROCHET, Elus FFVV et Formateur
- Claude BRIEND-MARCHAL, CMM de l'ATO et formateur
- Michel MIOCHE, CNVV et formateur
- Robert PRAT, formateur St Gaudens

Absents excusés:

- Philippe LEGUEVAQUE, Chef Pilote du CNVV
- Jean Philippe VARNIER, CTF CRVV PACA

Le Président de la commission accueille l'équipe de la commission et précise le programme du séminaire.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Partage des informations ;
 - 2) Travail sur le guide du pilote remorqueur ;
 - 3) Travail sur la le cours en ligne Météo ;
 - 4) Proposition d'expérimentation de la check-list "avant décollage".
-
- 1) Partage des informations :
 - **Rapport de conversion "remorquage"** : le rapport de conversion concernant le remorquage par avion sera mis en œuvre en automne 2017 (en même temps que la voltige et la qualification montagne pour l'avion) ;
 - **DTO** : le texte qui va encadrer le DTO va paraître très prochainement et sera disponible pendant l'été 2017. Les documents permettant de passer les clubs en DTO seront disponibles cet automne ;
 - **Expérience récente "mode de lancement"** : la récupération de l'expérience récente relative à un mode de lancement peut se faire soit :
 - En double commande ;
 - En solo supervisé ;
 - Avec un contrôle de compétence. Le contrôle de compétence reprend l'intégralité des exercices prévus pour la délivrance de la SPL et accorde le mode de lancement utilisé lors de ce test.
 - **FCL 805 (d)** : La FFVV a demandé s'il était possible d'utiliser un TMG pour récupérer l'expérience récente du décollage autonome. Cette disposition est déjà acceptée pour l'acquisition initiale de la qualification "décollage autonome" et la FFVV souhaiterait qu'elle soit étendue pour valider l'expérience récente ;





La commission formation et sécurité de la FFVV

- **Visite médicale LAPL pour les détenteurs de la SPL :** Il est possible de voler avec une visite médicale LAPL pour les détenteurs de la SPL. Les privilèges sont alors ceux de la LAPL (pas de vol hors de l'EU, pas d'instruction et pas de vols commerciaux). Une information a été faite à l'intention des aéroclubs ;
- **Mise en place d'une attestation provisoire pour le stage FI :** La commission a demandé à la DSAC qu'elle accepte qu'un candidat FI qui vient de réussir le contrôle de compétence de fin de formation puisse commencer à d'exercer comme instructeur et ce sans attendre l'apposition de la qualification sur sa licence. Un formulaire sera utilisé à cet effet ;
- **Assemblée générale de l'EGU :** Lucien Rochet commente la réunion à laquelle il a assisté ;
- **Part Gliding :** Véronique Chiti fait le point sur l'avancement des différents groupes de travail au sein de l'EASA (DTO, OPS et LIC).

2) Guide du pilote remorqueur :

- Les travaux sur le guide du pilote remorqueur sont en cours de finalisation. Lucien Rochet est chargé de présenter la version finale de ce document rapidement pour qu'il soit transmis au graphiste.

Note post réunion : le comité directeur de la FFVV a confirmé lors de sa réunion du 25 février la mise à disposition en ligne de ce manuel ainsi que son édition au nom de la FFVV sans passer par Cépaduès.

3) Cours Météo en Ligne (EAO) :

- Une partie de la commission a travaillé avec Michel Charpentier de la commission météo de la FFVV pour balayer l'ensemble des devoirs. Des propositions de modifications ont été émises surtout liées au fait que les exercices sont d'un niveau supérieur à nos besoins et à nos attentes.

4) Check-list avant décollage :

- A la suite des nombreux incidents au décollage qui ont émaillé la saison (AF non verrouillés, verrières s'ouvrant pendant l'envol, etc.) une réflexion a été entreprise pour rendre les check-lists plus efficaces. Une première piste consiste à d'alléger significativement la check-list finale pour ne garder que les contrôles vitaux et l'énoncé des projets d'action en prévision d'éventuels incidents. La procédure pourrait s'articuler de la manière suivante :

- Un aide-mémoire relatif à la visite prévol ;
- Une Do-list rappelant les divers points de préparation du planeur et du pilote ;
- Une Check-list finale précisant les "actions vitales" sous la forme traditionnelle sous la forme d'un "CRIS" allégé ou d'un acronyme de type "CREVPAM".

Une expérimentation d'un an va être lancée pour apprécier les effets de cette mesure. Le livre bleu est modifié en conséquence.

5) Remplacement des membres de la commission :

Au terme de cette olympiade il faut prévoir les remplacements des membres suivants :

- Gérard Herbaud qui ne souhaite plus être membre à temps complet mais se propose d'accomplir des missions ponctuellement ;
- Philippe Léguevaque qui a réussi le concours de recrutement à l'ENAC et qui quittera la commission en mai 2017.

Nous les remercions pour la qualité des travaux qu'ils ont effectués pendant ces quatre années où ils ont siégé à la commission Formation et Sécurité.

La prochaine réunion de la commission aura lieu des 16 et 17 mai prochains au CNVV.

Le Président de la Commission Formation et Sécurité
Francis CLAR

